



## Rapport annuel 2025-2026 de l'AACQ

### Fin du premier mandat du Conseil d'administration de l'AACQ

Deux ans déjà se sont écoulés depuis la création de l'Association des avocats.es carcéralistes du Québec (AACQ), fondée afin de rassembler et représenter les avocats.es, stagiaires ou étudiants.es oeuvrant principalement en droit carcéral.

Le présent rapport annuel rend compte du travail soutenu accompli au cours du premier mandat du conseil d'administration. Il témoigne d'une mobilisation constante en faveur de la défense des droits des personnes incarcérées et du développement d'une pratique spécialisée en droit carcéral.

### Rayonnement et partenariats institutionnels

Au cours de l'année 2025–2026, l'AACQ a consolidé et approfondi ses relations avec les principales parties prenantes des milieux juridique, carcéral, universitaire et politique.

Après avoir établi des liens structurants lors de la précédente année, l'Association a mis l'accent sur leur maintien et leur développement, favorisant ainsi un dialogue continu et constructif.

Des échanges soutenus ont notamment été maintenus avec :

- La CQLC : Nous avons maintenu une communication constante avec la CQLC et une prochaine rencontre annuelle est déjà fixée en mai prochain;
- La CLCC : Nous avons eu une rencontre annuelle tenue le 21 mai 2025;
- La DDNC : Nous tenons des rencontres, lorsque nécessaire, avec la Direction du développement numérique correctionnel afin d'assurer un suivi continu pour les visioconférences dans les établissements de détention provinciale ;
- Le SCC : Nous avons eu une première rencontre avec la sous-commissaire régionale le 15 septembre 2025. Un lien de confiance fut établi et nous la sollicitons désormais de manière ponctuelle.

Par ailleurs, l'AACQ a poursuivi ses collaborations avec les différentes formations politiques ainsi qu'avec plusieurs associations juridiques, tant au niveau provincial que national.

Nous avons assuré un suivi constant en lien avec les différents travaux concernant les tarifs d'aide juridique, complété plusieurs rencontres avec le Barreau du Québec ainsi que des rencontres interassociations. L'AACQ se tient bien au fait des travaux en cours avec l'AAPPAJ.

Nous avons également tissé des liens avec certaines maisons de transition afin de dispenser des conférences à l'attention des résidents.

## **Intervention judiciaire et prises de position**

L'AACQ a poursuivi son engagement stratégique devant les tribunaux, notamment :

- Intervention à la Cour suprême du Canada dans le dossier *JHS c. Saskatchewan*
- Dépôt d'une demande d'intervention dans le dossier *Diggs*

L'AACQ tient à souligner l'apport essentiel du cabinet **Trudel Johnston & Lespérance** et de **Me Nathalie Tremblay**, dans ces dossiers.

L'AACQ a également participé activement aux consultations relatives aux **Directives du commissaire**, contribuant à l'évolution du cadre normatif applicable en milieu carcéral.

## **Interventions publiques et médiatiques**

L'AACQ a poursuivi son rôle d'acteur public en intervenant sur plusieurs enjeux d'importance.

- **Communiqués de presse :**
  - Nouvelle orientation sur le traitement des personnes incarcérées transgenres dans les établissements de détention du Québec (20 juin 2025)
  - Publication du Rapport annuel du Bureau de l'enquêteur correctionnel 2024-2025 (31 octobre 2025)
- **Lettres :**
  - Disparité majeure des rapports d'infractions disciplinaires au Québec – Demande d'intervention et d'examen des pratiques du SCC (12 janvier 2026)
  - Coupes budgétaires et détention : un risque grave pour les droits et la sécurité (17 novembre 2025)
  - Opposition à la nouvelle procédure relative à la cour disciplinaire majeure à l'Établissement Cowansville (30 octobre 2025)
  - Demande d'enquête à la Commission d'accès à l'information du Québec en lien au manquement à l'article 4(11) du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (20 octobre 2025)
  - Nouvelle orientation sur le traitement des personnes incarcérées transgenres dans les établissements de détention du Québec (15 juillet 2025)
  - Réforme du fardeau de preuve aux comités de discipline en réponse à la décision JHSS c Saskatchewan (24 septembre 2025)
  - Invitation au dialogue – AACQ (7 août 2025)
  - Modification du fardeau de preuve aux comités de discipline (17 mars 2025)

Ces interventions témoignent du rôle actif de l'ACCQ dans la défense des droits fondamentaux et dans l'amélioration des pratiques correctionnelles.

### **Formations offertes :**

L'ACCQ a poursuivi sa mission de formation continue en offrant plusieurs activités destinées à ses membres :

- 11 avril 2025 : Formation – Jurisprudence 2025
- 8 mai 2025 : Retour sur la décision JHSS c. Saskatchewan
- 23 octobre 2025 : Table ronde sur la discipline provinciale
- 11 novembre 2025 : Surveillance en communauté
- 26 mars 2026 : Table ronde sur la surveillance en communauté
- 17 avril 2026 : Journée formation en droit carcéral

Total : 21 h 30 de formation continue offertes

Ces initiatives contribuent directement à l'amélioration des pratiques professionnelles et au développement d'une expertise spécialisée.

Cette année marque la fin du premier mandat du conseil d'administration, lequel aura été caractérisé par un engagement soutenu, une croissance institutionnelle notable et une reconnaissance accrue du rôle de l'ACCQ.

Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de la capacité de l'ACCQ à agir concrètement et collectivement pour faire avancer les droits des personnes incarcérées.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers les membres du conseil d'administration pour leur travail rigoureux et leur engagement constant.

Nous invitons les membres et partenaires à consulter notre site web afin de suivre l'évolution de nos travaux et initiatives.